



Non renouvellement de la taxe anti-dumping européenne sur les briquets à pierre d'origine chinoise

Le Groupe BIC prend acte de la décision que vient de prendre la Commission Européenne de ne pas renouveler la taxe anti-dumping sur les briquets d'origine chinoise.

Cette taxe anti-dumping mise en place en 1991, avait pour objectif, non pas de protéger l'industrie européenne des briquets, mais de mettre fin à la concurrence déloyale des briquets d'origine chinoise. Son non renouvellement donne raison à ceux qui l'ont contournée de manière frauduleuse pendant plus de 20 ans et ne peut que favoriser les importateurs de briquets d'origine asiatique qui détiennent déjà plus de 70% en volume¹ du marché européen.

Au-delà de l'anti-dumping, le Groupe BIC continue à s'élever contre **le non-respect des normes de sécurité et le déséquilibre des droits de douane** :

- depuis de nombreuses années, plus des 3/4 des modèles de briquets importés ne respectent pas les normes européennes de sécurité, au détriment d'une part de la sécurité du consommateur et d'autre part des fabricants qui ont investi massivement pour respecter ces normes,
- les fabricants chinois, qui produisent 6 fois plus de briquets que les européens, acquittent un droit de douane de seulement 2,7% à l'entrée sur le marché européen alors que les producteurs européens supportent un droit de douane de 25% à l'entrée en Chine.

¹ : Estimations BIC – total du marché européen des briquets de poche (briquets à pierre et briquets électroniques)



* *
*

Avertissement : ce document contient des prévisions. Bien que les estimations du Groupe BIC soient fondées sur des hypothèses raisonnables, ces prévisions sont sujettes à de nombreux risques et incertitudes. Une description des risques relevés par le Groupe BIC apparaît dans la section « Risques et opportunités » du Document de Référence 2011 du Groupe BIC déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 27 mars 2012.

Contacts

Relations Investisseurs: +33 1 45 19 52 26	Presse: +33 1 53 70 74 48
Sophie Palliez-Capian sophie.palliez@bicworld.com	Priscille Reneaume preneaume@image7.fr
Katy Bettach-Montecatine katy.bettach@bicworld.com	Isabelle de Segonzac isegonzac@image7.fr
	Claire Doligez cdoligez@image7.fr

Pour plus d'information, consulter le site: www.bicworld.com

Calendrier 2012 - 2013 (dates à confirmer)

Résultats 2012	13 février 2013	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2013	24 avril 2013	Conférence téléphonique
Résultats du 2 ^{ème} trimestre et du 1 ^{er} semestre 2013	1 ^{er} août 2013	Conférence téléphonique
Résultats du 3 ^{ème} trimestre 2013	23 octobre 2013	Conférence téléphonique

A propos de BIC

Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 1 824,1 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone, Ethibel Excellence Europe, Gaia Index et Stoxx Global ESG Index.

